



Votre Entrée en Première Année



Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste

Rue du Collège, 27

5060 TAMINES

071/77.11.07.

www.cesjb.com

Année Scolaire 2010-2011

1. Présentation générale

La Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste (CESJB) est une entité qui regroupe :

- **l'implantation de Saint-Jean (rue du Collège, 27 à 5060 TAMINES) : établissement siège de la CESJB ;**
- l'implantation de Sainte-Anne (1^{er} degré, 2^{ème} et 3^{ème} degrés professionnalisant – Construction Gros-Œuvre, Puériculture, Coiffure) (rue des Dames 5 à 6224 WANFERCEE-BAULET) ;
- le CEFA de la Basse-Sambre (enseignement en alternance) (Square Duculot à 5060 TAMINES) ;

2. L'implantation de Saint-Jean

Nous y organisons :

- le 1^{er} degré (1^{ère} et 2^{ème} année commune, 1^{ère} et 2^{ème} année de soutien, 1^{ère} et 2^{ème} année différenciée) ; nous y organisons aussi **un apprentissage en immersion** (anglais/néerlandais) dès le 1^{er} septembre 2010.
- les 2^{ème} et 3^{ème} degrés de transition :
 - ✓ Latin (4 heures)
 - ✓ Sciences sociales (4 heures)
 - ✓ Sciences économiques (4 heures)
 - ✓ Sciences humaines (4 heures)
 - ✓ Sciences appliquées (8 heures)
 - ✓ Education physique (8 heures)
 - ✓ Langues modernes (8/12 heures) (Néerlandais/Anglais/Espagnol)
 - ✓ **NOUVEAU (1^{er} septembre 2010) : Sciences informatiques (8 heures)**
- les 2^{ème} et 3^{ème} degrés professionnalisant :
 - ✓ Vente
 - ✓ Gestionnaire de Très Petites Entreprises

3. Notre projet éducatif

Dans la lignée de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, notre projet fondamental est d' « **Accueillir tous les jeunes et les aider à développer toute leur personnalité afin de prendre une part active dans la société** ». Ainsi, nous accueillons le jeune **dans toute son intégrité**, avec ses forces et ses faiblesses. Nous veillons à le former en lui inculquant des savoirs, savoir-faire et des compétences afin qu'il devienne **un citoyen responsable**, formé à la vie, à la vie économique et professionnelle.

4. La première année

- ***La première année commune*** accueille les élèves qui ont obtenu leur CEB.
- ***La première année de soutien*** accueille les élèves qui ont déjà suivi une première année (commune ou différenciée) mais qui n'ont pas le niveau de compétences requis pour poursuivre en 2^{ème} année commune.
- ***La première année différenciée*** accueille les élèves qui n'ont pas obtenu leur CEB.

5. Les grilles-horaires

	1 ^{ère} année commune	1 ^{ère} année commune en immersion	1 ^{ère} année de soutien	1 ^{ère} année différenciée
Religion	2	2	2	2
Français	6	6	6	8
Mathématique	4	4	4	7
Langue Moderne I (néerlandais/anglais)	4	4*	4	2
Etude du Milieu	4	4*	4	2
Sciences	3	3*	3	2
Education Physique	3	3	3	4
Education par la Technologie	1	1	1	3 (Travaux sur ordinateurs)
Education artistique	1	1	1	2
<hr/>				
A.C. Latin	2	2	---	---
A.C. Langue Moderne I (néerlandais/anglais)	2	---	---	---
A.C. Activités Sociales	---	2*	---	---
<hr/>				
Soutien en français	1	1	1	---
Soutien en mathématique	1	1	2	---
Soutien en langue moderne	1	---	1	---
Soutien en EDM	---	1	---	---
Soutien en sciences	---	1	---	---
Etude surveillée	Oui	Oui	Oui	Oui

* Cours donnés en immersion (anglais ou néerlandais)

6. L'immersion linguistique, c'est...

- ✓ Un programme d'éducation bilingue qui permet aux élèves d'acquérir la maîtrise d'une seconde langue (l'anglais ou le néerlandais) et qui leur permet de s'ouvrir à d'autres cultures ;
- ✓ Un projet pédagogique qui mobilise tous les acteurs de la communauté éducative : parents, élèves, professeurs, direction ;
- ✓ Un projet éducatif dont les bénéfices se répercutent sur l'apprentissage d'autres matières ;
- ✓ Un comité d'accompagnement de l'immersion composé de professeurs (en immersion et hors-immersion), des éducateurs, des parents et de l'équipe de direction ;
- ✓ Une répartition des élèves dans des classes hors-immersion ;
- ✓ Une répartition des élèves en fonction de leur « niveau d'immersion » : immersion précoce et immersion tardive ;
- ✓ Une soirée d'informations spécifique à l'apprentissage en immersion ;
- ✓ Un entretien individualisé avec l'élève et ses parents avant d'envisager l'apprentissage en immersion ;
- ✓ Un relais permanent pour pouvoir répondre aux questions.

7. L'organisation générale

- L'horaire de la journée

8 h 40 – 9 h 30	1 ^{ère} heure de cours
9 h 30 – 10 h 20	2 ^{ème} heure de cours
10 h 20 – 10 h 35	<i>Récréation</i>
10 h 35 – 11 h 25	3 ^{ème} heure de cours
11 h 25 – 12 h 15	4 ^{ème} heure de cours
12 h 15 – 13 h 05	<i>Temps de table</i>
13 h 05 – 13 h 55	5 ^{ème} heure de cours
13 h 55 – 14 h 45	6 ^{ème} heure de cours
14 h 45 – 15 h 35	7 ^{ème} heure de cours
15 h 35 – 16 h 25	<i>Activités de soutien</i>
15 h 35 – 17 h 00	<i>Etude surveillée</i>

- L'année scolaire est divisée en 4 périodes

Septembre - Octobre	Bulletin n° 1
Octobre – Décembre	Bulletin n° 2
Janvier – Mars	Bulletin n° 3
Avril - Juin	Bulletin n° 4

- Deux périodes certificatives (examens) : Noël (4 jours) et Juin (4 jours)

- Cinq réunions de parents :
 - ✓ 3^{ème} semaine de septembre
 - ✓ Début novembre
 - ✓ Début janvier
 - ✓ Fin mars/début avril
 - ✓ Fin juin

8. Quelques activités

- Visite de Gand, Anvers, Bruges (dans le cadre du cours d'EDM)
- Visite de la Foire du Livre (dans le cadre du cours de Français)
- Visite à Bavay (dans le cadre du cours de Latin)
- Activités sportives (FRSEL)
- Classes Vertes
- Animations par le planning familial
- Fête de la Saint-Nicolas
- Animation de Noël
- Conseil des élèves
- Voyages linguistiques (Londres)
- Voyages culturels (Rome, Paris, Barcelone)
- ...

9. Modalités d'inscription

- ✓ Date à retenir : le 26 avril → Début de la phase d'enregistrement des demandes d'inscription (jusqu'au 07 mai 2010 inclus).
- ✓ Déposer le formulaire unique d'inscription à l'école et compléter le dossier d'inscription.
- ✓ Le formulaire unique d'inscription sera remis par l'école fondamentale de votre enfant.

10. Les atouts de la CESJB

- ✓ Encadrement de qualité
- ✓ Ambiance familiale
- ✓ Nombre limité d'élèves par classe
- ✓ Cours de soutien gratuits en français, mathématique, langue moderne, sciences et étude du milieu
- ✓ Etude surveillée gratuite (de 7 h 30 à 8 h 10 et de 15 h 35 à 17 h 00)
- ✓ Centres Cybermedia, bibliothèque, halls sportifs, labos de sciences,...
- ✓ Compagnonnage préférentiel
- ✓ Proximité de la gare
- ✓ Service procure
- ✓ Restaurant scolaire

Pour nous contacter...

- ✓ Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste
rue du Collège, 27
5060 TAMINES

- ✓ Téléphone : 071/77.11.07.

- ✓ Site internet : www.cesjb.com ; onglet : secondaire

- ✓ Accueil :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8 h 00 à 16 h 30
 - mercredi : de 8 h 00 à 14 h 00

- ✓ L'école est ouverte jusqu'au 06 juillet 2010 inclus et à partir du 16 août 2010 (de 9 h 00 à 16 h 00)

- ✓ Direction : A. Derycke et C. Perpetuini